

Paris, le 4 août 2011

12-14 rue Charles Fourier
75013 PARIS

Tel 01 48 05 47 88

Fax 01 47 00 16 05

Mail : syndicat.magistrature@wanadoo.fr

site : www.syndicat-magistrature.org

Monsieur le garde des Sceaux,

L'« affaire » de Dunkerque offre une nouvelle et magnifique illustration de la nature structurellement viciée des relations qu'entretient le pouvoir exécutif avec les réalités judiciaires : elle vous a donné l'occasion d'un faux pas magistral.

Voilà un procureur de la République, triste comptable d'un scandale quotidien, qui constate que le nombre de personnes incarcérées dans la maison d'arrêt de sa ville devient insupportable ; voilà un magistrat qui n'ignore pas que l'été est une période particulièrement sensible en détention et qui décide, conformément aux attributions qu'il détient de la loi, de différer d'un mois quelques incarcérations non urgentes afin d'éviter l'implosion.

Et voilà que, visiblement apeuré par les incidences médiatiques d'une telle initiative, vous avez jugé utile de le désavouer publiquement, de saisir son procureur général de l'événement et de lui demander de revenir sur une décision pourtant frappée du sceau de l'évidence.

Vous savez, Monsieur le garde des Sceaux, combien est fragile l'actuel statut du ministère public et combien est forte la crise d'identité qui en atteint les membres : mesurez-vous l'image que, par votre façon particulièrement cavalière de procéder, vous en avez donnée ?

L'épisode est d'autant plus atterrant que la saillie vient d'un ministre qui, comparé à ses prédécesseurs, s'était jusqu'alors comporté de façon plutôt respectueuse à l'endroit des magistrats.

Mais ce sur quoi nous venons vous interpellier revêt une dimension plus préoccupante encore : il s'agit de la duplicité dont, en l'occurrence, vous avez fait la preuve.

En effet, la pratique consistant, en période estivale, à repousser des incarcérations de quelques semaines pour éviter des crises est une pratique à laquelle la totalité des procureurs français ont déjà été confrontés sans que quiconque ne trouve à y redire. Et la réalité, c'est que le garde des Sceaux que vous êtes le sait parfaitement.

Ainsi, dans une note du 21 juillet dernier, qui constitue une synthèse des *« conférences régionales semestrielles sur les aménagements de peines et les alternatives à l'incarcération »*, vous qualifiez ces structures de *« véritables lieux d'échanges »* au bilan *« très positif »*. Vous écriviez en particulier, en quatrième page : *« grâce à une collaboration renforcée entre l'administration pénitentiaire et le parquet, des protocoles ont été élaborés fixant un nombre d'écrous au-dessus duquel, compte tenu des capacités d'accueil des établissements pénitentiaires, les mises à exécution des peines d'emprisonnement étaient reportées (...) »*.

C'est-à-dire qu'à l'ombre des projecteurs, vous encouragez très clairement, moins de dix jours avant de la désavouer, la démarche du procureur de la République de Dunkerque.

Le Syndicat de la magistrature se désole que vous ayez, Monsieur le garde des Sceaux, manqué à ce point du courage politique qui aurait consisté à expliquer à l'opinion publique que la situation carcérale française rendait nécessaires les aménagements du type de ceux que vous venez de récuser officiellement après les avoir officiellement encouragés. Mais, puisque telle est la réalité, nous vous demandons alors de veiller à ne jamais humilier les magistrats lorsque, face à leurs responsabilités, eux ne se défilent pas.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le garde des Sceaux, l'expression de notre parfaite considération.

Pour le Syndicat de la magistrature
Clarisse TARON, présidente